



# PROCES-VERBAL ASSEMBLEE BOURGEOISIALE 13 JUIN 2022

Cette assemblée se déroule à la salle Multibleck du Centre scolaire directement après l'assemblée primaire, conformément à la convocation publiée dans les délais légaux. Elle débute à 20h30.

Monsieur le Président donne connaissance de l'ordre du jour approuvé par les bourgeois présents.

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2021
3. Rapport de l'organe de contrôle
4. Approbation des comptes 2021
5. Divers

## 1. LECTURE DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE

Le Secrétaire communal donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée bourgeoisiale du 6 décembre 2021. Celui-ci est approuvé à main levée à l'unanimité.

## 1. PRESENTATION DES COMPTES 2021

Le Caissier, M. Christophe Hofmann donne connaissance des comptes 2021. Ils présentent ; à l'actif des biens-fonds de **Fr. 16'580.-**, et un c/c « Municipalité de Grimisuat » de **Fr. 111'006.65** ; au passif, une fortune initiale de **Fr. 127'586.65** et une perte de l'exercice de **Fr. 801.75**, comprenant les impôts, les frais de contrôle des comptes et la cotisation à la fédération des bourgeoisies. Le bilan total se monte à **Fr. 127'586.65**.

L'assemblée n'ayant pas de question, le Président clôt la présentation des comptes 2020 de la bourgeoisie.

## 3. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

En tant que réviseur agréé, la fiduciaire Fidag, par M. Jessy Rudaz, a donné lecture du rapport de l'organe de contrôle lors de son rapport des comptes communaux et recommande l'assemblée bourgeoisiale d'accepter les comptes tels que présentés.

## 4. APPROBATION DES COMPTES 2021

Les comptes 2021 sont acceptés par l'assemblée bourgeoisiale à l'unanimité à main levée.

## 5. DIVERS

La parole n'étant pas demandée, M. le Président remercie l'assemblée bourgeoisiale de sa participation et de la confiance témoignée. Il clôt la séance à 20 h 32.

COMMUNE DE GRIMISUAT  
Le Président  
Raphaël Vuignier  
Le Secrétaire  
Jonathan Cordy  
COMMUNE DE GRIMISUAT  
CANTON DU VALAIS